

Ecole doctorale

Sciences de l'Homme et de la Société

Université Lille Nord de France



Ecole Doctorale n°473
Sciences de l'Homme et de la Société

LIVRET D'ACCUEIL DU DOCTORANT

Vous avez choisi l'ED SHS pour faire votre doctorat. Ce livret a pour but de vous fournir les informations pratiques utiles à votre inscription, au suivi de votre formation doctorale, et ce jusqu'à la soutenance.

Les rubriques :

- 1- Présentation générale
- 2- Les laboratoires de l'ED SHS
- 3- Inscription/Réinscription
- 4- Formation doctorale
- 5- Procédure de soutenance
- 6- Les représentants des doctorants et l'association « Espace Doctorants »

Vous retrouverez les informations contenues dans ce livret et toutes les actualités, sur le site de l'ED SHS : <http://edshs.meshs.fr/>

Nous vous invitons donc à le consulter très régulièrement.

L'équipe de l'ED SHS



1-Présentation de l'ED

L'ED SHS Lille Nord de France est l'une des 6 écoles doctorales régionales, elle rassemble 5 universités régionales (Lille 3, établissement support, Lille 1, l'Artois, l'Université de Valenciennes et l'Université du Littoral). Elle est associée à l'école d'Architecture et du paysage de Lille.

L'ED est structurée en 5 domaines :

- Philosophie, philologie, linguistique et arts
- Préhistoire, archéologie, histoire et histoire de l'art
- Langues, littératures, civilisations
- Psychologie comportementale et cognitive
- Information/communication, sciences de l'éducation

Organigramme

Direction de l'ED SHS

- ✓ Directrice de l'ED SHS:

Catherine Maignant, professeur d'études anglophones – dir-edshs@pres-ulnf.fr

- ✓ Directeur-adjoint :

Jean-Christophe Jolivet, professeur de langue et littérature latines, dir-edshs@pres-ulnf.fr

- ✓ Coordonnateur des études doctorales SHS à l'université d'Artois :

Charles Giry-Deloison, professeur d'histoire – charles.girydeloison@univ-artois.fr

- ✓ Coordonnateur des études doctorales SHS à l'université de Valenciennes :

Marc Gazalet – marc.gazalet@univ-valenciennes.fr

- ✓ Coordonnateur des études doctorales SHS à l'ULCO :

Jacqueline Bel, professeur d'études germaniques – jacqueline.bel@univ-littoral.fr

Chargés de mission

- ✓ Chargé de mission à la politique des langues :

Michael Markey, maître de conférences en linguistique anglaise – michael.markey@univ-lille3.fr

- ✓ Chargés de mission à l'insertion professionnelle :

Gérald Delelis et Olivier Janssen, Maîtres de conférence en psychologie – gerald.delelis@univ-lille3.fr, olivier.janssen@univ-lille3.fr

Administration

- Université Lille 3

Responsable administrative :

Sabrina Abed – sabrina.abed@univ-lille3.fr ☎ 03 20 41 68 48

Secrétaire administrative et pédagogique :

Pascaline Lamblé – pascaline.lamble@univ-lille3.fr - ☎ 03 20 41 60 28

Secrétaire chargée des soutenances de thèse et **Habilitations à Diriger des Recherches** :

Carole Calandre – carole.calandre@univ-lille3.fr - ☎ 03 20 41 62 12

Secrétaire chargée de la mobilité étudiante à l'international :

Claudine Schneider – claudine.schneider@univ-lille3.fr - ☎ 03 20 41 64 76

Secrétaire chargée des aides à la mobilité des doctorants et de la gestion financière :

Pascale Deleersnyder – pascale.deleersnyder@univ-lille3.fr - ☎ 03 20 41 68 04

Pour toute demande de renseignements, s'adresser à sec-edshs@pres-ulnf.fr

L'administration de l'Ecole doctorale est située du bâtiment F Campus Ouest (Maison de la recherche) de l'Université de Lille 3.

- Université d'Artois

Gestionnaire administrative des études doctorales :

Sabrina Averland – sabrina.averland@univ-artois.fr - ☎ 03.21.60.38.44

<http://www.univ-artois.fr/recherche/Etudes-doctorales>

- Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Gestionnaire administrative des études doctorales :

Marie-Hélène Frappart – marie-helene.frappart@univ-valenciennes.fr - ☎ 03.27.51.14.01

<http://www.univ-valenciennes.fr/ecoles-doctorales>

- ULCO (Université du Littoral et de la Côte d'Opale)

Gestionnaire administrative des études doctorales :

Carole Lagatie – theses@univ-littoral.fr ☎ - 03.28.23.73.93

http://www.univ-littoral.fr/recherche/ecoles_doctorales.htm

- Laboratoire Conception, Territoire et Histoire de l'ENSAPL

Gestionnaire administrative des études doctorales :

Isabelle Charlet – i-charlet@lille.archi.fr ☎ -03 20 61 95 78

http://www.lille.archi.fr/lacth---programme-scientifique__index--2036448.htm

2-Les laboratoires de l'ED SHS

Laboratoires	Site	Directeur	Gestionnaire	Adresse mail	N° Téléphone
EA 1061 ALITHILA	Lille 3	Marie- Madeleine Castellani	Laetitia Ceugnart	laetitia.ceugnart@univ-lille3.fr	03 20 41 60 51
EA 4343 CAHLISTE	UVHC	Corinne Beck	Sophie Ballet	sophie.ballet@univ-valenciennes.fr	03 27 51 15 68
EA 3587 CEAC	Lille 3	Christian Hauer	Catherine Leclercq	mailto:catherine.leclercq@univ-lille3.fr	03 20 41 71 87
EA 4074 CECILLE	Lille 3	Thomas Dutoit	Camille Masse	camille.masse@univ-lille3.fr	03 20 41 60 93
EA 4354 CIREL	Lille 1/Lille 3	Christophe Niewiadomski	Valérie Lantoine Corinne Gatien	valerie.lantoine@univ-lille3.fr mailto:corinne.gatien@univ-lille1.fr	03 20 41 62 70 03 20 43 32 44
EA 4073 GERIICO	Lille 3	Stéphane Chaudiron	Jonathan Wident	jonathan.wident@univ-lille3.fr	03 20 41 68 25
JE 2489 Grammatica	Artois	Jan Goes	Nathalie Cabiran Véronique Meganck	nathalie.cabiran@univ-artois.fr veronique.meganck@univ-artois.fr	03 21 60 60 44
UMR 8164 Halma	Lille 3	Stéphane Benoist	Christine Aubry	christine.aubry@univ-lille3.fr	03 20 41 63 65
EA 4027 CREHS	Artois	Charles Giry- Deloison	Nathalie Cabiran Olivier Rota	nathalie.cabiran@univ-artois.fr olivier.rota@univ-lille3.fr	03 21 60 38 18
EA 4030 HLLI	ULCO	Jacqueline Bel	Carole Lagatie	theses@univ-littoral.fr	03 28 23 73 39
UMR 9529 IRHIS	Lille 3	Sylvie Aprile	Martine Aubry	mailto:martine.aubry@univ-lille3.fr	03 20 41 62 87
EA 2445 DE VISU	UVHC	Sylvie Merviel	Louissette Avonts	mailto:louissette.avonts@univ-valenciennes.fr	03 27 51 15 03
EA 4072 PSITEC	Lille 3	Bruno Villette	Christine Humez	chistine.humez@univ-lille3.fr	03 20 41 63 47
EA 4520 RECIFES	Artois	Cécile Carra	Nathalie Cabiran Véronique Meganck	nathalie.cabiran@univ-artois.fr veronique.meganck@univ-artois.fr	03 21 60 38 21 03 21 60 60 44
UMR 8163 STL	Lille 3	Philippe Sabot	Justin Duquesnoy	justin.duquesnoy@univ-lille3.fr	03 20 41 64 14
UMR 9193 SCALab	Lille 3	Yann Coello	Emmanuelle Fournier	emmanuelle.fournier@univ-lille3.fr	03 20 41 71 21
EA 4028 Textes et Cultures	Artois	Claudine Nedelec	Nathalie Cabiran	nathalie.cabiran@univ-artois.fr	03 21 60 38 61
Equipe Percotec de l'UMR 8530 LAMIH	UVHC	Françoise Anceaux	Mélanie Lecq	melanie.lecq@univ-valenciennes.fr	03.27.51.14.05
Laboratoire associé : LACTH	ENASPL	Richard Klein	Isabelle Charlet	i-charlet@lille.archi.fr	03 20 61 95 78

3-Inscription/réinscription

Les pré-requis : pour postuler en doctorat vous devez être titulaire d'un diplôme national de master obtenu avec la **mention bien ou très bien** (la mention AB est acceptée dans certains cas se renseigner auprès de votre établissement d'inscription) ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, « à l'issue d'un parcours de formation établissant votre aptitude à la recherche » (arrêté du 7 août 2007, extrait de l'article 14). Les candidatures dérogatoires sont possibles dans certains cas.



Pour chaque année à compter de la rentrée 2014, un dossier de candidature doit être rempli sur l'Application de Gestion des Inscriptions en Thèse :
<http://inscriptions-edshs.univ-lille3.fr/>

Pour obtenir vos identifiants :

- pour la 1^{ère} inscription, demandez une invitation à votre laboratoire de rattachement.
- pour les autres années, adressez-vous à l'ED.

1^{ère} inscription :

Les demandes d'inscription en 1^{er} année sont examinées par le bureau élargi de l'ED SHS à la mi-novembre de chaque année. A l'issue de ce bureau, les candidats sont informés des suites données à leur dossier par courrier envoyé par leur établissement d'inscription. Le dossier de candidature doit être transmis complet auprès du laboratoire de rattachement pour la mi-octobre.

Réinscription :

La durée légale du doctorat est de 3 ans. Des dérogations sont possibles jusqu'à 6 ans. La suspension d'une année durant le doctorat n'est pas possible.

L'inscription administrative est obligatoire chaque année jusqu'à la soutenance.

Les étapes de la thèse :

L'admission en 2^e année :

Chaque doctorant remplit sur l'application, mentionnée ci-dessus, le formulaire de suivi doctoral qu'il remet à son laboratoire pour la fin mai.

L'admission en 3^e année :

Elle dépend du résultat d'une audition avec le directeur ou l'équipe de direction du laboratoire de rattachement. Lors de cet entretien, vous devrez présenter l'état d'avancement de vos travaux et remettre le formulaire de suivi doctoral à remplir en ligne et à éditer. A l'issue de la procédure, le laboratoire transmettra le dossier à l'ED en mai.

L'admission en 4^e année et plus se fait sur dérogation. Un dossier est à remplir en ligne par chaque doctorant concerné. Les dérogations ne seront octroyées que sur présentation des chapitres rédigés et sur avis motivé du directeur de recherche et du directeur de laboratoire. La demande de **5^e année** sera accompagnée du compte-rendu d'entretien avec le directeur de recherche et celle de **6^e année** du compte-rendu d'entretien avec le directeur du laboratoire.

Les passages en 2^e, 3^e et dérogations à partir de la 4^e année sont examinés par le bureau élargi de l'ED SHS au mois de juin.

Veuillez signaler au secrétariat de l'ED de votre établissement d'inscription, tout changement de votre situation : changement de coordonnées, changement d'université, abandon, etc...

4-La Formation doctorale

Les doctorants inscrits à l'ED SHS à partir de 2009 doivent suivre obligatoirement une formation doctorale donnant lieu à l'attribution de crédits doctoraux. Le doctorat vaut 180 crédits, 120 sont attribués au moment de la soutenance, 60 crédits sont à acquérir tout au long du doctorat. Le doctorant est invité à construire dès sa première inscription en thèse son plan de formation pour les 3 ans. Pour cela, il peut se faire aider par son directeur de thèse. 30 crédits sont attribués par l'ED, 30 par le laboratoire.

La formation est organisée en modules de A à D :

Chaque module est à valider une fois sur toute la durée du doctorat.



Comment valider les modules ?

Le doctorant est invité à demander la validation d'un ou plusieurs modules à chaque fin d'année universitaire. Pour cela, il devra se connecter avec ses identifiants à l'adresse :

<http://inscriptions-edshs.univ-lille3.fr/>

Pour chaque module dont il demande la validation, il devra télécharger sur son espace des justificatifs correspondants (copies de feuilles d'émargement, attestations de participation, convention de stage, copie de diplôme, copie de contrat de travail etc...). Dans la mesure du possible, le doctorant devra demander la validation de plusieurs modules à la fois et à ne pas attendre la soutenance pour le faire.

Une fois les documents téléchargés :

- pour valider les modules A1 à B2 s'adresser à l'ED (par mail à pascaline.lamble@univ-lille3.fr)

- pour valider les modules C1 à D2, s'adresser à son laboratoire (par mail à son gestionnaire).
Quand tous les modules sont validés, une attestation au format PDF se génère automatiquement dans votre espace personnel.

Les modules validés par l'ED : 30 crédits

Intitulé du module	Modalités de validation du module
<p>Module A1 (8 crédits) Formation interdisciplinaire</p>	<p>Le doctorant choisit un séminaire proposé par l'ED (au moins 3 séances pour un total de 20h) Programme actualisé chaque année sur le site de l'ED(http://edshs.meshs.fr/) Au choix : A Lille 3 : - Séminaire « Etudes visuelles » - Séminaire « Etudes européennes » (choisir un des séminaires proposés) - Séminaire « Réception de l'antiquité » - Séminaire « Argumenter Décider Agir » - Séminaire « Santé, individu, société » - Séminaire « Genre » - Séminaire « Interface » A l'Artois : - Séminaire « Voyage » - Séminaire suivi dans un autre établissement après avis de l'ED</p>
<p>Module A2 (7 Crédits) Complément de formation</p>	<p>Le doctorant choisit un complément de formation proposé par l'ED ou propose la validation d'un complément de formation qu'il a suivi pendant le doctorat (au moins 20 heures) Au choix : - Séminaire « Communication et compétences » (programme disponible sur le site de l'ED) - Formation « Maitriser l'information scientifique » proposée par les SCD (suivre 4 ateliers sur les 5 proposés pour valider le module) - Pour les doctorants non francophones : validation du niveau B2 en français avant la soutenance - Complément de formation sur proposition du doctorant - Statut de doctorant contractuel - Statut de salarié (travail à 50% pendant un an) - Validation de la langue optionnelle choisie au Capes, Agrégation, Master</p>
<p>Module B1 (7 crédits)</p>	<p>Le minimum requis est le niveau B2 en anglais au</p>

<p>Langues</p>	<p>moment de la soutenance (ou toute autre langue utile au doctorant suivant sa discipline sur dérogation).</p> <p>Le niveau de langue sera validé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le passage d'une certification en langue avant la soutenance (CLES 2) pour les doctorants à partir de 2013. Renseignements pratiques auprès de l'ED. <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les titulaires d'un Capes, Agrégation, Master d'anglais, diplôme de traduction. <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les doctorants en cotutelle : validation de la langue de soutenance si elle est différente de celle utilisée pour la rédaction de la thèse (au choix avec module A2) <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le passage du test ELAO pour les doctorants inscrits avant 2013
<p>Module B2 (8 crédits) Initiative du doctorant</p>	<p>Le doctorant valide au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - initiative scientifique (organisation de colloque, journée d'études, participation à un projet collectif, éditorial...) - initiative à visée sociale ou humanitaire (responsabilité associative, caritative, humanitaire) - Suivi d'un atelier d'insertion professionnelle proposé par le Département Carrières Emplois (inscription sur http://formadoc.pres-ulnf.fr/) <p>La participation au minimum à 2 journées valide ce module.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Validation par l'activité complémentaire rémunérée des doctorants contractuels durant un an minimum - Séjour scientifique de plus de 6 mois à l'étranger (cotutelle ou non) validation également en C1 ou D1 - Statut de salarié (travail à 50% minimum pendant un an)

Les modules validés par le laboratoire de rattachement du doctorant : 30 crédits.

Intitulé du module	Modalités de validation du module
<p>Module C1 (8 crédits) Formation disciplinaire de laboratoire</p>	<p>Le doctorant choisit un séminaire proposé par son laboratoire (minimum 20 heures). Au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séminaire disciplinaire (se rapprocher du laboratoire) - A défaut, séminaire interdisciplinaire proposé par l'ED (différent du séminaire validé en A1) - Séminaire suivi dans une autre université après accord du laboratoire - Participation à une Université d'été - Séjour scientifique de plus de 3 mois à l'étranger (cotutelle ou non) validation du D1 également - Statut de salarié (travail à 50% minimum pendant un an)
<p>Module C2 (7 crédits) Formation disciplinaire de laboratoire</p>	<p>Le doctorant choisit un séminaire proposé par son laboratoire (minimum 20 heures) différent du séminaire suivi pour le module C1. Au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séminaire disciplinaire (se rapprocher du laboratoire) - A défaut, séminaire interdisciplinaire proposé par l'ED (différent du séminaire suivi en A1 et en C1)
<p>Module D1 (7 crédits) Initiative scientifique</p>	<p>Validation du module par :</p> <p>Au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participation aux activités du laboratoire (co-organisation de JE, Colloque, journée jeunes chercheurs, projet ANR, expo, performance artistique, ouvrage, traduction, workshop, acte de colloques..) - Stage d'au moins 2 semaines : recherches en centre spécialisé, archives, bibliothèques, entreprise (hors cotutelle et établissement d'inscription) - séjour scientifique de 1 à 3 mois à l'étranger (en cotutelle ou pas) - Statut de salarié (travail à 50% minimum pendant un an)
<p>Module D2 (8 crédits) Diffusion de la Recherche</p>	<p>Le doctorant valide ce module en proposant 2 communications orales (colloque, JE, Symposium, séminaire de recherche) et un article accepté ou mis en ligne sur un site labellisé ou un poster (article de revue, acte de colloques)</p>

5-La procédure de soutenance



Trois mois avant la date envisagée de la soutenance, le directeur de recherche informe l'ED ou le bureau des études doctorales de l'établissement d'inscription, de l'achèvement de la thèse et propose à l'aide des documents propres à chaque établissement, le nom de deux de pré-rapporteurs et la composition du jury en respectant les critères précisés sur l'arrêté du 7 août 2006.

La thèse doit être déposée sur support papier ou support électronique suivant l'établissement d'inscription.

Les doctorants inscrits à partir de 2009 doivent en outre s'assurer qu'ils ont bien validé les 60 crédits de la formation doctorale.

Après accord de la directrice de l'ED SHS pour la constitution de ce jury, **au minimum 3 mois avant la soutenance**, les exemplaires sont adressés, par le candidat aux deux pré-rapporteurs et la thèse déposée en un exemplaire au Bureau des Études doctorales de son établissement. Si les pré-rapports sont favorables, la thèse est envoyée **au moins 6 semaines** à l'avance, aux autres membres du jury. L'ED se réserve le droit de reporter la soutenance, voire de l'annuler si les pré-rapports ne sont pas satisfaisants.

6-Les élus étudiants et l'association Espace Doctorants

Il y a 5 représentants élus des doctorants au conseil de l'ED SHS :

Représentant de l'université de Lille 3 : Guisela Patard (guisela.patard@gmail.com) Doctorante en Psychologie

Représentant de l'université d'Artois : Amandine Mercier (mercier.amandine3@gmail.com)
Doctorante en Arts du spectacle

Représentant de l'université de Lille 1 : Anne Wlomaink(annewlo@yahoo.fr) Doctorante en Sciences de l'Education

Représentant de l'université de Valenciennes : Souâd El Harrassi (souadelharrassi@gmail.com)
Doctorante en Sciences de l'Information et de la Communication

Représentant de l'université du Littoral : Alexandre Grosjean (mirumotoparisx@yahoo.fr) Doctorant en Histoire ancienne

N'hésitez pas à les contacter pour leur transmettre vos questions. Elles seront soumises au Conseil Plénier de l'ED SHS qui se réunit deux fois par an.

Espace Doctorants, l'association des doctorants SHS Lille Nord-de-France, a plusieurs missions :

Accompagner

- Fédérer les doctorants et docteurs en SHS
- Informer les doctorants sur les études doctorales

Echanger

- Favoriser les échanges transdisciplinaires et la diffusion de la recherche
- Développer des échanges avec d'autres associations ayant des buts similaires

Valoriser

- Valoriser les compétences du docteur et du doctorant vers l'extérieur
- Favoriser l'insertion professionnelle des doctorants et jeunes docteurs en SHS

Pour atteindre les objectifs fixés, Espace Doctorants organise des événements tout au long de l'année, les « CaféDoc », événement mensuel tourné vers le milieu académique et les « AfterDoc », événement mensuel autour de l'insertion professionnelle.

Mais Espace Doctorants réalise et soutient également différentes manifestations et actions ponctuelles qui répondent à ses objectifs (Colloques, Revue Mosaïque, Formations de l'Ecole Doctorale et du PRES, Evènements de la Chambre des Commerces et de l'Industrie...).

Association Espace Doctorants

Rejoignez-nous : <https://www.facebook.com/espacedoctorantslille>

Contactez-nous : espace.doctorants@gmail.com

[Plan accès au bâtiment F](#)